

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 16 DECEMBRE 2024 / GEMEENTERAAD VAN 16 DECEMBER 2024

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal, concernant la nécessité de sécuriser la Barrière de Saint-Gilles

Mondelinge vraag van de Heer Loïc Fraiture, Gemeenteraadslid betreffende de noodzaak om het Bareel van Sint-Gillis veiliger te maken

2. Question orale de Madame Marie-Lou Badie, Conseillère communale, concernant l'important retard de remboursement des charges aux locataires de la Régie Foncière.

Mondelinge vraag van Mevrouw Marie-Lou Badie, Gemeenteraadslid, betreffende de aanzienlijke vertraging bij de terugbetaling van de kosten aan de huurders van de Regie voor Grondbeleid.

3. Question orale de Madame Laurence Chin, Conseillère communale concernant le prix des décorations de Noël et le recours au privé

Mondelinge vraag van Laurence Chin, Gemeenteraadslid, over de prijs van kerstversiering en het gebruik van privé-bedrijven.

1. Question orale de Loïc Fraiture concernant la nécessité de sécuriser la Barrière de Saint-Gilles

La semaine passée, un cycliste a glissé puis a été traîné par une voiture. Des passants sont intervenus et, malgré la gravité de l'accident, le cycliste a heureusement été sauvé. Cet accident rappelle ce que nous savons et disons tous depuis des années : il est urgent de sécuriser ce carrefour.

- Quels sont les éléments de sécurisation prévus, au niveau de l'éclairage nocturne, du revêtement anti-dérapant, du croisement avec les rails du tram, etc ?
- Nous ne sommes pas des experts : y a-t-il eu des études poussées permettant d'établir que le modèle prévu (un rond-point, sans feux rouges pour les piétons ou le tram, ni piste cyclable extérieure, et avec une importante surface dédiée à la verdure) était bien l'option la plus sécurisée ?

Un projet est justement prévu : la commune a fait le choix d'inscrire les nécessaires travaux de sécurisation de la Barrière dans la logique du plan GoodMove et ses subsides régionaux, le permis est lié avec la réalisation des sens uniques et la suppression des places de stationnement de l'avenue du Parc, notamment. Vu l'opposition compréhensible d'une partie importante de la population, vu les résultats des élections régionales, mais surtout, vu ce choix de la commune de lier la sécurisation de la Barrière à la logique GoodMove envers et contre tout, le risque que la sécurisation de la Barrière tombe à l'eau est désormais encore plus tangible.

- La commune a-t-elle eu confirmation de la part des négociateurs et/ou des institutions intervenant dans le projet que le planning sera respecté ? Pourriez-vous rappeler celui-ci ?
- La commune a-t-elle cherché à obtenir la garantie que le principe de sécuriser la Barrière perdurerait, quel que soit l'avenir des projets GoodMove ?
- La possibilité de réaliser ces travaux en dehors du cadre GoodMove a-t-elle enfin été étudiée ?
- Vu l'urgence, la commune a-t-elle étudié la possibilité d'installer des éléments de sécurisation provisoires, en attendant les travaux ?

2. Question orale de Madame Marie-lou Badie, Conseillère communale, concernant l'important retard de remboursement des charges aux locataires de la Régie

Chaque année, les locataires de la Régie nous interpellent au sujet du retard de remboursement de leur décompte de charges. En effet, il s'agit de sommes importantes pour des familles modestes qui comptent sur cet argent, qui en ont besoin.

Et cette année encore il semblerait que certains locataires de la Régie n'aient pas encore été remboursés de leur décompte de charges datant de... 2023. Ces délais ne sont vraiment pas raisonnables.

Depuis 2019, nous vous interpellons sur cette question.

- Quelle est l'origine de ce problème ? En 2019 vous nous répondiez qu'il y avait un manque d'effectif exceptionnel lié à un travailleur en congé et un autre en maladie. Au début de cette année 2024, vous nous disiez qu'un nouveau travailleur avait été embauché mais qu'il fallait le temps de le former.
- Combien de personnes sont concernées par les retards de remboursements ? A combien estimez vous le volume des retards de plus d'un an? Qu'allez vous faire pour que ces personnes aient un remboursement dans un délais raisonnable ?
- Avant la politique était de rembourser vers le printemps suivant l'année décomptée, ce qui était assez correct. Que va faire le Collège pour parvenir à retrouver des délais comparables ?
- Que doivent faire les locataires pour obtenir le remboursement ? Sont-ils informés proactivement du problème et des délais qu'ils vont subir ? De quelle manière ? Cela permettrait d'éviter que des locataires soient sans cesse dans l'expectative.

3. Question orale de Madame Laurence Chin, Conseillère communale concernant le prix des décorations de Noël et le recours au privé

Les décorations de Noël sont importantes pour créer une ambiance chaleureuse en rue malgré le froid. Elles contribuent à la vie dans l'espace public et à l'attrait de nos rues commerçantes.

Dans la presse, nous apprenons que Saint-Gilles a fait le choix de recourir à une société privée que la commune rétribue à hauteur de 81 000 euros pour l'entreposage et la pose des décorations. Cette somme paraît élevée au vu de la faible étendue des décorations mais aussi des choix de certaines autres communes : 15 000€ à Auderghem, 50 000€ à Woluwe-Saint-Lambert ou encore, 20 000€ à Ganshoren.

- Qu'est-ce qui justifie le choix pour ce modèle ? Une étude sur la faisabilité d'une gestion de ces décorations en interne a-t-elle été réalisée ?